

INDULGENCES DE FÉVRIER 1911

I.---Indulgences communes à tous les mois

Le 1er DIMANCHE (le 5.)

CONFR. DU S. ROSAIRE, 3 Indulg. Plénières :

- 1.—*Cf. Cm. Vis.* de l'église de la confr., *Pr.* et *Assist.* à la proc. (C. 19).
- 2.—*Cf. Cm. Vis.* de l'église de la confr. et *Pr.* (C. 24) ;
- 3.—*Cf. Cm. Assist.* au salut dans l'église de la confr. et *Pr.* (C. 25) ;

Le 2e DIMANCHE (le 12)

CONFR. DU S. NOM DE JÉSUS ou DE DIEU 3 Indulg. :

- 1.—Indulg. partielle de 7 ans et 7 quarantaines : *Cf. Cm. Vis.* à l'autel de la confr. et *Pr.* (C. II) ;
- 2.—Indulg. plénière : *Cf. Cm. Vis., Pr.* et *Assist.* à la proc. (C. III) ;
- 3.—Indulgence partielle de 200 jours : *Assist.* à la messe dite à l'autel de la confr. et *Pr.* (C. IV).

Le dernier DIMANCHE (le 26)

A TOUS LES FIDÈLES, Indulg. plénière : pour avoir *révité avec d'autres* au moins *le tiers du rosaire*, 3 fois par semaine. *Cf. Cm. Vis.* d'une église ou chapelle publique et *Pr.*

II.---Indulgences propres au mois de février

I.---INDULGENCES FIXES

5 (AU LIEU DU 2).—SOLENNITÉ DE LA PURIFICATION

Tiers ordre de S. Dom. : Absolut. génér. avec indulg. plén.

CONFR. DU S. ROSAIRE, indul. plén. : *Cf. Cm. Vis.* (des les I vèpres) *Pr.* (C. 27) ; Indulg. de 10 ans et 10 quarant., si l'on récite le *rosaire entier* (C. 14) ; Indulg. de 7 ans et 7 quarant., si l'on récite le *tiers du rosaire* (C. 16) ; Indulg. de 100 j. (C. 18).

4. 1ER ANNIVERS. DES DÉFUNTS DE L'ORDRE.

CONF. DU S. ROSAIRE, indulg. plén. : *Assist.* à l'off. des déf. *Cf. Cm. Pr.* (C. 49)

CONFR. DU S. NOM DE JÉSUS, indulg. plén. : *Assist.* à l'office des déf. *Cf. Cm. Pr.* (C. V).

13.—Ste Catherine de Ricci, Vierge dominic.

A TOUS LES FIDÈLES : *Vis.* d'une église de dominicains et *Pr. Cf. Cm.* (Benoit XIII)

II.---INDULGENCES MOBILES

Dim. de la Septuagésime (le 12), de la Sexag. (le 19) et de la Quinquag. (le 26).

CONFR. DU S. ROSAIRE ; indulg. de 30 ans et 30 quarant. ; *Vis.* 5 autels (a) dans une église ou chapelle publ. (Sat. rom.) et *Pr.* (C. 32).

(a) Il faut se déplacer pour distinguer ces 5 visites. Comme la plupart de nos églises ont 3 autels, on peut, après une première visite au maître-autel, visiter les trois autels en commençant par un des latéraux et en allant à la suite, puis terminer par le grand. Quand il y a 5 autels (ou plus comme à Notre-Dame de Montréal), on visite 5 autels différents. Il faut répéter les mêmes prières ou d'autres à chaque autel.